

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

ANNEE 2024

La Ville de Grigny souhaite s'adapter au changement climatique et sensibiliser ses habitants aux enjeux du développement durable.

En proposant une aide Financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eaux pluviales, la Ville encourage les initiatives écocitoyennes.

LE DEMANDEUR (particulier)

Nom Prénom

Adresse mail

N° tel

Adresse N° Rue

Code Postal : 69520 - Ville : GRIGNY

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Le présent Formulaire de demande dûment complété,
- Les 2 exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,
- La copie de la facture d'achat acquittée du récupérateur d'eau éligible à l'aide, comportant :
 - La date d'achat (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024),
 - Le nom et l'adresse du bénéficiaire,
- Un justificatif de domicile (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du récupérateur d'eau de pluie),
- L'attestation sur l'honneur jointe au présent Formulaire de demande dûment complétée et signée,
- Un relevé d'identité bancaire.

**Vérifiez que vous fournissez l'ensemble de ces pièces avant l'envoi de votre dossier !
Tout dossier incomplet vous sera retourné.**

ENVOYER LE DOSSIER COMPLET AVANT LE 31/12/2024 :

Par courrier à : Ville de Grigny – Services techniques - 3 avenue Jean Estragnat – 69520 GRIGNY

ou

Par mail à : servicestechiques@mainie-grigny69.fr (merci de scanner chaque pièce demandée séparément).